

Recensement de la population 2022 - Les migrations en Polynésie française

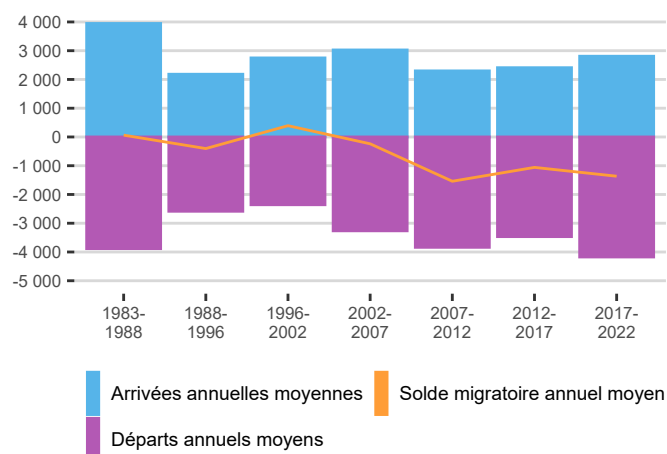
Le dernier recensement de la population en 2022 a dénombré 278 800 personnes vivant en Polynésie française, confirmant le ralentissement démographique observé depuis une vingtaine d'années. Ce fléchissement s'explique à la fois par la baisse du solde naturel ainsi que par un solde migratoire apparent négatif. La hausse du nombre de départs est supérieure à celle des arrivées en Polynésie française. En effet, les départs de jeunes en âge de travailler sont plus nombreux qu'auparavant, ils sont un sur cinq à quitter le *fenua*. Les arrivants sont également plus nombreux mais pas suffisamment pour combler le déficit. En 2022, 85 % des personnes arrivées sur la dernière période intercensitaire vivent en famille et 15 % vivent seules. Parmi ces arrivants entre 2017 et 2022, les retours de personnes nées en Polynésie française sont plus fréquents (+ 32 %).

Un solde migratoire apparent encore déficitaire

La population au recensement peut se décomposer en cinq groupes : les personnes présentes au recensement précédent, les nouveau-nés, les décès, les nouvelles arrivées et les départs. Le solde naturel représente la différence entre les naissances et les décès. Le solde migratoire apparent représente la différence entre les arrivées et les départs. (cf. Définitions)

Entre 2017 et 2022, 20 900 personnes ont quitté la Polynésie française et 14 050 s'y sont installées, ce qui représente un solde négatif de 1 350 personnes par an. En moyenne annuelle, 1,5 % de la population de 2017 a quitté la Polynésie française. La hausse du nombre de départs est plus importante que la hausse du nombre d'arrivées, ce qui augmente le déficit du solde migratoire apparent par rapport à la période intercensitaire précédente (2012-2017).

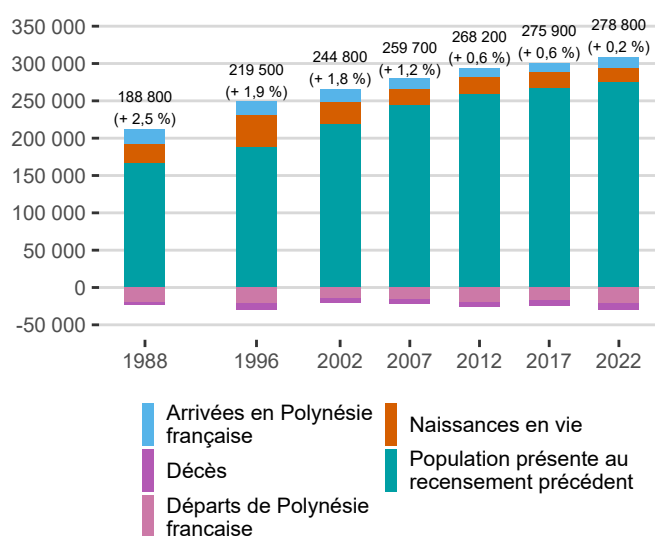
Fig. 1. Évolution du nombre d'entrées et sorties du territoire par période intercensitaire



Source : Insee - ISPF, Recensement de la population de 1983 à 2022 et État civil

Les quatre dernières périodes intercensitaires présentent des soldes migratoires apparents négatifs. Cependant, sur ces mêmes périodes, les soldes naturels sont eux positifs et supérieurs au déficit migratoire. C'est ce qui permet à la population de Polynésie française de continuer de croître. Cette croissance est en ralentissement continu depuis 1988, et ce malgré un solde migratoire apparent positif sur la période intercensitaire 1996-2002. Ce ralentissement est essentiellement dû à la baisse de la natalité et à la hausse du déficit migratoire. Ainsi, la croissance de la population est passée de + 2,5 % en moyenne annuelle entre 1983 et 1988 à + 0,6 % entre 2007 et 2012, et + 0,2 % entre 2017 et 2022.

Fig. 2. Évolution des composantes démographiques



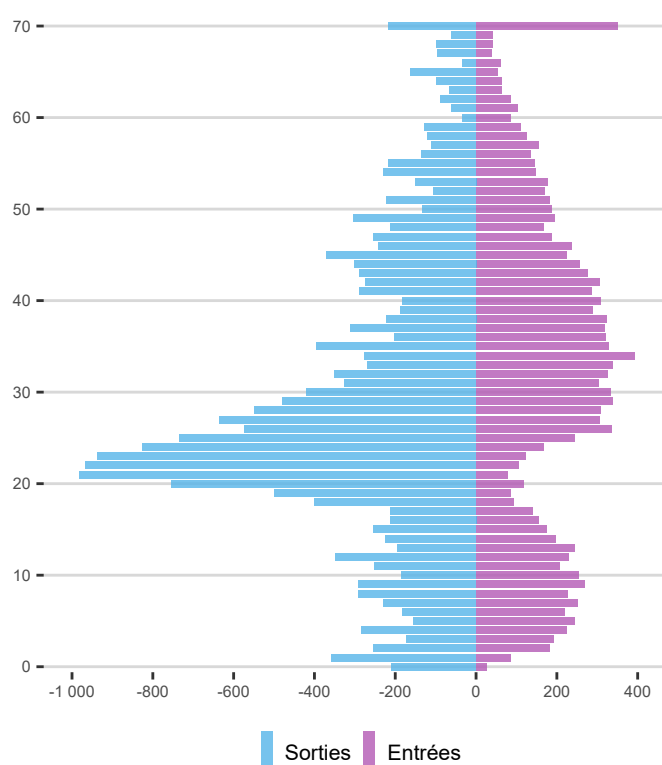
Source : Insee - ISPF, Recensement de la population de 1983 à 2022 et État civil

Note de lecture : En 2022, la population est de 278 800 habitants et la croissance annuelle moyenne est de + 0,2 %.

Des départs plus nombreux

Entre 2017 et 2022, 20 900 personnes ont quitté la Polynésie française, soit en moyenne 4 150 personnes par an. Sur cette dernière période intercensitaire, le nombre de départs est le plus élevé enregistré en Polynésie française. En effet, au cours des différentes périodes intercensitaires, le nombre de départs a fortement évolué, passant de 2 400 entre 1996 et 2002 à 3 800 entre 2007 et 2012. Lorsque les départs sont ramenés à la population résidente, la part de personnes ayant quitté la Polynésie française est similaire à celle observée sur la période 2007-2012, soit en moyenne 1,5 % des résidents par an. Ce taux de départs reste inférieur à celui observé entre 1983 et 1988 qui était de 2,2 % de la population chaque année.

Fig. 3. Distribution par âge des entrées et sorties sur la période 2017-2022



Source : Insee - ISPF, Recensement de la population de 2017 à 2022 et État civil

Des départs de jeunes

Les départs concernent principalement les jeunes en âge de travailler. Ainsi, près de 17 % des jeunes qui avaient entre 18 et 30 ans en 2022 ont quitté le *fenua* lors de la dernière période intercensitaire et près d'un quart (24 %) des jeunes entre 21 et 24 ans. C'est l'augmentation des départs des jeunes de 18 à 30 ans sur la dernière période intercensitaire qui compose la majorité de l'augmentation globale des départs par rapport à la période précédente (+ 40 % des départs de 18-30 ans, contre + 21 % des départs totaux entre les périodes 2012-2017 et 2017-2022).

Il existe une seconde vague de départs moins forte mais notable entre 40 et 49 ans. Ce sont 6,9 % des personnes de cette classe d'âge qui ont quitté le territoire entre 2017 et 2022. Ces départs de personnes de 40 à 49 ans existaient également sur la période 2012-2017, dans des proportions légèrement inférieures (6,2 % sur l'ensemble de la période).

Parmi les 20 900 personnes ayant quitté le territoire entre les recensements de 2017 et de 2022, 60 % étaient nées en Polynésie française. L'intensité des départs des jeunes est forte dans toutes les subdivisions, mais elle culmine aux Australes et aux Marquises avec respectivement 34 % et 23 % des 18-30 ans qui ont quitté la Polynésie française.

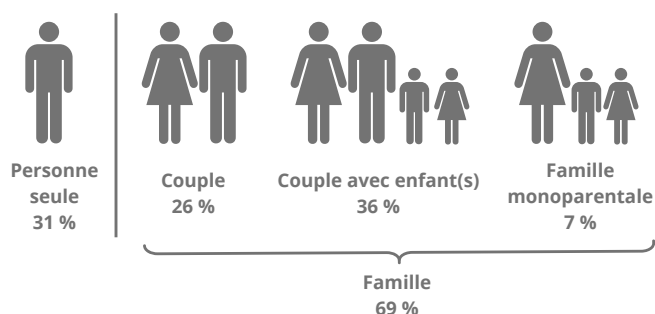
Des arrivées en famille

Entre 2017 et 2022, 14 050 personnes sont arrivées en Polynésie française, soit 5,0 % des 278 800 personnes résidentes en 2022. L'augmentation des départs n'est pas comblée par l'augmentation des arrivées sur la dernière période intercensitaire avec + 2 050 personnes par rapport à la période 2012-2017.

En 2022, 88 % des personnes vivent en famille, c'est-à-dire dans un noyau familial composé d'au moins deux personnes et constitué soit d'un couple avec ou sans enfant(s), soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfant(s). Parmi les 14 050 personnes arrivées entre 2017 et 2022, 85 % vivent en famille et 15 % des personnes sont seules. Les familles représentent 69 % des noyaux composés d'au moins un arrivant en Polynésie française.

Les noyaux familiaux d'arrivants, après les personnes seules (31 %), sont le plus souvent composés d'un couple avec enfant (36 %), puis de couples sans enfant (26 %). Les familles monoparentales sont plus rares et représentent 6,9 % des noyaux.

Fig. 4. Répartition des types de familles ayant au moins un arrivant entre 2017 et 2022



Source : Insee - ISPF, Recensement de la population de 2022

Note de lecture : Composition familiale en 2022 des familles dont au moins une personne est arrivée sur la période 2017-2022.

Parmi les arrivants, 15 % sont natis de Polynésie française et 11 % (soit 1 600 personnes) ne sont pas natis mais vivent dans un noyau familial constitué d'au moins une personne native arrivée au *fenua* sur la même période. Pour un quart des noyaux familiaux arrivant, il y a au moins une personne native de Polynésie française.

Le plus souvent, ces noyaux familiaux sont composés d'un couple avec un ou plusieurs enfants (46 %), pour les autres situations : 23 % sont des couples sans enfant, 19 % une personne seule et enfin 12 % une famille monoparentale.

Les personnes de 15 ans et plus qui se sont installées en Polynésie française depuis 2017 sont plus fréquemment mariées ou pac-sées que la population résidente en 2017. À l'inverse, elles vivent moins souvent en concubinage.

Des retours de natifs de Polynésie française plus nombreux qu'auparavant

Parmi les 14 050 personnes arrivées en Polynésie française entre 2017 et 2022, 2 150 sont nées en Polynésie française. Depuis 1988, les retours au *fenua* de personnes nées en Polynésie française sont de plus en plus fréquents et ils n'ont jamais été aussi nombreux qu'entre 2017 et 2022. Sur les cinq dernières années, 430 personnes sont de retour en moyenne par an, soit une centaine de plus par rapport à la période 2012-2017. L'augmentation des retours est donc de 32 % entre les périodes 2012-2017 et 2017-2022. Ainsi, 15 % des arrivants sont natifs de Polynésie française. Parmi les arrivants, 1 600 personnes non natives de Polynésie française vivent également, en 2022, dans un noyau familial composé d'au moins une personne native arrivée sur la même période. Tout comme en 2017, près des deux tiers de ces natifs (73 %) de retour arrivent de France hexagonale, les autres arrivent de Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna, du Canada ou encore d'autres territoires ultramarins dans de moindres mesures.

Concernant les 11 900 personnes arrivées entre 2017 et 2022 et nées hors de Polynésie française, 82 % sont nées en France hexagonale, 6,6 % dans un autre territoire ultramarin et 12 % à l'étranger (principalement en Europe et en Asie). Ils arrivent majoritairement de France hexagonale (78 %), puis de territoires ultramarins, en particulier de Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna, des Philippines ou encore des États-Unis.

TABLE 1. Schéma simplifié de la composition de la population de Polynésie française en 2022

Population de Polynésie française en 2022 278 800 (+ 2 900)			
Présents en 2017 * 264 750 (+ 850)		Arrivants entre 2017 et 2022 14 050 (+ 2 050)	
Nés en Polynésie française 243 750 (- 150)	Nés hors de Polynésie française 21 000 (+ 1 000)	Nés en Polynésie française 2 150 (+ 550)	Nés hors de Polynésie française 11 900 (+ 1 500)

* ainsi que les personnes nées en Polynésie française après le recensement de 2017

Source : Insee - ISPF, Recensement de la population de 2017 et 2022

Note de lecture : 2 150 personnes nées en Polynésie française sont arrivées entre 2017 et 2022, soit 550 de plus qu'entre 2012 et 2017.

La zone urbaine des Îles Du Vent plus attractive

Les personnes arrivées au cours de la période intercensitaire 2017-2022 sont majoritairement installées dans les Îles Du Vent. En effet, 84 % résident à Tahiti ou Moorea contre 75 % des personnes déjà présentes en Polynésie française au recensement précédent. Elles résident le plus souvent entre Arue et Punaauia (60 % des arrivants alors que ces communes ne représentent que 39 % de la population). Cette attractivité des Îles Du Vent et de la zone urbaine a été observée lors des recensements précédents dans des proportions similaires.

Des arrivants en âge de travailler

Parmi les personnes nouvellement arrivées en Polynésie française, il y a deux grandes classes d'âge surreprésentées : des actifs en âge de travailler et des plus jeunes de moins de 15 ans. Parmi les arrivées de personnes natives de Polynésie française, elles ont majoritairement entre 25 et 39 ans (57 % d'entre elles sont dans cette classe d'âge contre 22 % des personnes présentes au recensement de 2017). Parmi les arrivées de personnes non natives, les classes d'âge d'actifs en âge de travailler sont également sur-représentées. Les 30-44 ans représentent 32 % d'entre eux, contre 23 % des personnes présentes en 2017. Concernant les plus jeunes, ils sont plus fréquents parmi les arrivants non natifs (24 % sont des jeunes de moins de 15 ans, contre 21 % des personnes présentes en 2017). Dans l'ensemble des résidents de Polynésie française, les hommes sont légèrement sur-représentés (51 %) et également plus nombreux parmi les arrivants non natifs (52 % d'hommes). À l'inverse, les femmes sont plus fréquentes parmi les arrivants de la période 2017-2022 natifs de Polynésie française (53 % de femmes).

Des arrivants plus souvent diplômés

Parmi les 14 050 arrivants en Polynésie française entre 2017 et 2022, 3 900 d'entre eux sont scolarisés ou ont moins de 14 ans. Parmi les personnes qui ne sont plus scolarisées, les arrivants sont plus fréquemment diplômés, avec des niveaux de diplôme plus élevés que la population résidente présente en 2017. Les arrivants natifs de Polynésie française sont également plus diplômés.

TABLE 2. Effectifs par niveau de diplôme des arrivants et résidents présents en 2017

	Résident en 2017	Arrivants non natifs	Arrivants natifs
Aucun diplôme	61 658	353	182
Diplôme inférieur au Bac	73 900	1 293	376
Baccalauréat	42 598	1 953	492
Diplôme supérieur au Bac	69 031	7 464	1 099

Source : Insee - ISPF, Recensement de la population de 2017 et 2022

En effet, alors que 48 % des résidents non scolarisés présents en Polynésie française en 2017 ont un diplôme inférieur au CAP-BEP, ils ne représentent que 17 % des arrivants natifs de Polynésie française et 7 % des arrivants non natifs. Concernant les diplômés du supérieur, 16 % des résidents présents en 2017 ont un diplôme supérieur au baccalauréat contre 47 % des arrivants natifs et 64 % des arrivants non natifs. Le nombre d'arrivants diplômés est en hausse depuis 1983. La part d'arrivants nés en Polynésie française diplômés du supérieur est pour la première fois stable par rapport au recensement précédent.

Des cadres plus nombreux

Les personnes en emploi arrivées au *fenua* sur la période 2017-2022 sont proportionnellement plus nombreuses à être cadres ou à occuper des professions intellectuelles supérieures que les personnes résidentes en 2017 (32 % parmi les arrivants contre 10 % de la population résidente de 2017). Le niveau de diplôme est un paramètre important d'accès à l'emploi, mais également de catégorie socio-professionnelle. Ainsi, parmi les diplômés du supérieur, la part de cadres atteint 45 % des arrivants, de la même façon pour les personnes natives et non natives. Pour ces mêmes niveaux de diplôme, les personnes natives occupent plus fréquemment des emplois d'artisans, commerçants ou chefs d'entreprise, et moins souvent de professions intermédiaires que les personnes non natives.

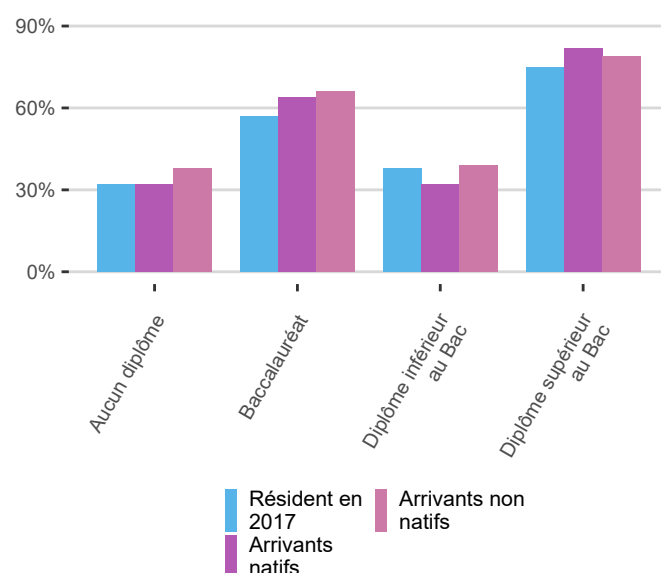
Un taux d'emploi plus élevé pour les arrivants et par rapport à 2017

La situation du marché de l'emploi en Polynésie française s'améliore. En effet, le taux d'emploi entre 2017 et 2022 a progressé de trois points s'établissant à 47 % des personnes âgées de 15 ans ou plus. Le taux d'emploi des personnes arrivées sur le territoire entre 2017 et 2022 est plus élevé que celui des autres résidents, 68 % des arrivants de 15 ans et plus occupent un emploi contre 46 % des personnes résidentes en 2017.

Parmi ces arrivants, le taux d'emploi des personnes natives de Polynésie française est de 63 %, il est de 69 % parmi les arrivants non natifs de Polynésie française. Le taux d'emploi des arrivants natifs a augmenté de 4 points, alors que celui des non natifs est stable. Concernant les personnes ayant un niveau de diplôme supérieur au baccalauréat, les arrivants nés en Polynésie française ont un taux d'emploi supérieur. En effet, 82 % de ces derniers sont en emploi contre 79 % des arrivants non natifs et 75 % des résidents présents en 2017.

Les femmes sont moins souvent en emploi que les hommes, en particulier parmi les nouveaux arrivants. Ainsi, le taux d'emploi est de 74 % chez les hommes et 62 % chez les femmes arrivées entre 2017 et 2022, contre 51 % chez les hommes résidents en 2017 et 41 % chez les femmes. Les arrivants sont plus souvent en emploi dans la fonction publique que salariés du secteur privé, en particulier lorsqu'ils ne sont pas natifs de Polynésie française (25 % dans le public pour les résidents de 2017 contre 34 % pour les arrivants natifs et 44 % pour les arrivants non natifs).

Fig. 5. Taux d'emploi par niveau de diplôme des arrivants et résidents présent en 2017



Source : Insee - ISPF, Recensement de la population de 2022

Définitions

Période intercensitaire : période entre deux recensements de la population. En Polynésie française, les derniers recensements ont eu lieu en 1983, 1988, 1996, 2002, 2007, 2012, 2017 et 2022.

Personnes natives : personnes nées en Polynésie française.

Population 2022 = Population2017 + Naissances2017-2022 - Décès2017-2022 + Arrivants2017-2022 - Partants2017-2022

Solde migratoire apparent : différence entre le nombre de personnes entrées et sorties du territoire sur une période donnée, ici durant la période séparant deux recensements de la population.

Taux d'emploi : nombre de personnes en emploi rapporté à la population totale. Il peut être calculé pour une sous-catégorie de la population donnée (par exemple une tranche d'âge, les habitants d'une région, les titulaires d'un diplôme, etc.). Pour cette étude, le taux d'emploi correspond à la part de personnes en emploi dans la population en âge de travailler (15 ans ou plus) qui ont déclaré être en emploi au recensement de la population.

Méthodologie

Par définition, aucune information n'est recueillie dans le recensement général de la population sur les personnes ayant quitté le territoire. Certaines informations telles que l'âge, le sexe et le lieu de naissance peuvent toutefois être déduites à l'aide du recensement précédent et du nombre de naissances et de décès enregistré à l'état civil.

Bibliographie

Charly BODET, Éric MIGNARD, Julie PASQUIER, Points Référence de la Polynésie française n° 1396 (Février 2024) *Le recensement de la population en Polynésie française en 2022*

Célio SIERRA-PAYCHA, Alexandre LESAGE (INED), Points Forts de la Polynésie française n° 04 (Mars 2019) *Les mobilités résidentielles*

Julien VUCHER-VISIN, Points Forts de la Polynésie française n° 01 (Janvier 2014) *Les migrations en Polynésie française entre 2007 et 2012*

Julien VUCHER-VISIN, Points Forts de la Polynésie française n° 03 (Mai 2014) *Les migrations inter archipels entre 2007 et 2012*

Télécharger les données

 Toutes les données

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Etudes et Bilans
Numéro	1422
Auteurs de la publication	Julie PASQUIER
Rédactrice en chef	Nadine RESNAY
Directrice de la publication	Nadine JOURDAN
Dépôt légal	Janvier 2025
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2025 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	1247-7370

